

Les pièces à fournir à la demande d'agrément

Les aptitudes techniques du candidat ont-elles été reconnues par arrêté préfectoral ?

oui

non

copie de l'arrêté préfectoral

Le candidat a-t-il suivi une formation ?

oui

non

Annexe 4 *
+ certificat de suivi de formation

Le candidat a-t-il exercé des fonctions de garde particulier pendant au moins 3 ans ?

oui

non

Annexe 5 *
+ justificatifs

S'agit-il d'une 1ère demande ?

oui

non

- Carte ou un plan pour permettre une localisation des terrains concernés par la commission du garde particulier
- titre de propriété, bail, contrat, attestation écrite du propriétaire ayant cédé ses droits

La candidature a-t-elle pour objet la surveillance de droits de chasse ?

oui

non

Copie du permis de chasser du candidat et de son dernier renouvellement

La demande est à compléter par les documents ci-dessous :

- **annexe 1*** et **annexe 3*** complétées par le commettant
- **annexe 2*** complétée par le candidat
- 1 photo d'identité
- copie d'une pièce d'identité

* Cliquer sur le formulaire de votre choix pour le visualiser. Il pourra ainsi être téléchargé et imprimé.

La demande ne peut être instruite en l'état
Le candidat doit suivre une formation à l'issue de laquelle un certificat de suivi de formation lui sera délivré.